

Mons, chef-lieu de la province de Hainaut, se caractérise par différents atouts qui en font une ville à la fois riche en histoire, dynamique et tournée vers l'avenir.

Tout d'abord, son patrimoine exceptionnel, symbolisé par des monuments emblématiques comme le Beffroi et l'Hôtel de Ville, confère à la Ville une identité forte et un attrait touristique incontestable.

Notre ville se distingue également par son engagement en matière de développement économique, avec un dynamisme particulièrement marqué dans les secteurs de la recherche, des nouvelles technologies et de l'industrie créative, soutenu par la présence de pôles universitaires et d'incubateurs d'entreprises. La ville, qui a su se réinventer après la désindustrialisation, est désormais un centre régional d'innovation et d'entrepreneuriat.

En outre, ses projets d'aménagement urbain, alliant modernité et respect du patrimoine, et la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité, témoignent de son ambition de devenir un modèle de ville responsable et agréable à vivre. Ces atouts, combinés à une forte tradition d'accueil et de convivialité, font de Mons une ville résolument tournée vers l'avenir, tout en restant fidèle à ses racines historiques et culturelles.

La nouvelle majorité Liste du Bourgmestre – PTB – Ecolo souhaite s'appuyer sur les acquis de la précédente mandature tout en développant de nouvelles impulsions visant l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, en répondant aux défis contemporains, tels que le développement économique, l'aménagement urbain, l'inclusion sociale et la gestion durable de l'environnement.

Mons bénéficie d'une position stratégique, pour attirer des investissements, encourager l'innovation et soutenir la création d'emplois. La ville, après avoir traversé une phase de reconversion industrielle, s'est progressivement orientée vers des secteurs clés tels que les technologies numériques, la recherche scientifique, la culture et le tourisme. Le développement économique de Mons repose sur une synergie entre les institutions publiques, les entreprises, les universités et les acteurs de la société civile. Des projets d'infrastructures modernes, un environnement d'affaires attractif et une offre en matière de

formation et d'innovation font de Mons un pôle en pleine évolution, prêt à relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle. Au-delà de la croissance économique, la Ville cherche à instaurer un développement durable et inclusif, favorisant l'émergence d'un écosystème économique équilibré, créateur d'emplois et respectueux des enjeux environnementaux et sociaux.

L'aménagement urbain constitue également un enjeu majeur pour la Ville, qui cherche à concilier développement moderne et préservation de son riche patrimoine historique. À travers des projets d'urbanisme ambitieux et innovants, Mons s'efforce de créer un cadre de vie attrayant et fonctionnel pour ses habitants, tout en répondant aux défis d'une croissance urbaine durable. L'évolution de l'espace public, le réaménagement des zones industrielles désaffectées, ainsi que la modernisation des infrastructures de transport et de logement, font partie des priorités de notre programme. Ces projets visent non seulement à améliorer la qualité de vie des Montois, mais aussi à renforcer l'attractivité de la ville pour les entreprises, les étudiants et les visiteurs. En parallèle, nous nous engageons à préserver l'identité de Mons et ses espaces naturels, tout en intégrant les nouvelles tendances en matière de mobilité, de transition énergétique et de résilience face aux enjeux climatiques. Ainsi, l'aménagement urbain à Mons représente un équilibre délicat entre modernité, durabilité et respect du patrimoine, afin de bâtir une ville agréable à vivre, inclusive et tournée vers l'avenir.

L'inclusion sociale et la solidarité à Mons représentent des axes essentiels de la politique communale, visant à garantir à chaque citoyen, quelles que soient ses origines, son âge, son sexe ou son statut social, l'accès aux mêmes opportunités et à une vie digne. Dans une ville en pleine transformation, les enjeux de diversité, de solidarité et de cohésion sociale sont au cœur des préoccupations. Notre volonté d'aller vers plus de justice sociale se traduit par des actions concrètes en matière d'éducation, de logement, d'emploi, et d'accès aux services publics. La nouvelle majorité LB - PTB – Ecolo mettra en place une série de dispositifs pour soutenir les citoyens, les travailleurs et les populations vulnérables, faciliter l'intégration des nouvelles communautés tout en facilitant l'intégration des nouvelles communautés et en promouvant la justice sociale et la lutte contre les inégalités. Les politiques publiques locales cherchent à favoriser la participation citoyenne, à renforcer les liens entre les différents quartiers et à promouvoir une société plus équitable. Ainsi, l'inclusion sociale à Mons est non seulement une question de justice sociale, mais aussi un levier de développement économique et culturel, permettant de bâtir une ville plus harmonieuse et solidaire, où chacun peut trouver sa place et s'épanouir.

Enfin, la gestion durable à Mons est un enjeu primordial, nous voulons œuvrer pour un avenir plus respectueux de l'environnement, tout en favorisant le bien-être de ses habitants. Dans un contexte où les questions liées à la transition énergétique, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le dérèglement climatique sont de plus en plus pressantes, la nouvelle majorité LB – PTB – Ecolo mettra en œuvre des politiques visant à concilier développement urbain et respect de l'environnement. Cela se traduira notamment par la mise en place d'un Plan Canopée ambitieux avec la plantation de 12 000 arbres d'ici 2050. Mons cherche à transformer son territoire en un modèle de durabilité, en intégrant les principes du développement durable dans toutes ses actions : gestion des déchets, mobilité active, aménagement des espaces publics et amélioration de la qualité de l'air. Ainsi, la gestion durable à Mons ne se limitera pas à une simple réaction face aux enjeux environnementaux, mais s'inscrira dans une vision à long terme, où la Ville aspirera à devenir un exemple d'équilibre entre urbanisation, écologie et qualité de vie.

## 1. La sécurité

Dans le cadre de la nouvelle majorité LB – PTB – Ecolo, l'un des objectifs majeurs de la mandature sera de renforcer la sécurité et le bien-être des citoyens tout en adoptant une approche proactive et inclusive. Pour y parvenir, plusieurs actions sont envisagées afin de répondre aux enjeux de sécurité publique, tout en prenant en compte les besoins sociaux et les spécificités locales.

Une des initiatives clés sera la création d'une brigade "mixte", réunissant policiers et travailleurs sociaux, afin d'adopter une approche globale pour soutenir les personnes en situation de précarité. Cette équipe permettra d'agir de manière préventive, de réduire les tensions dans certains quartiers et de répondre plus efficacement aux besoins des populations vulnérables, tout en favorisant une meilleure intégration des services sociaux dans les démarches de sécurité publique.

L'accessibilité des services de police sera également un axe central de la politique de sécurité. L'augmentation du nombre de policiers et l'introduction de consultations sans rendez-vous permettront d'améliorer la proximité entre la police et les citoyens, renforçant ainsi la confiance et facilitant le signalement des problèmes de sécurité ou de délinquance.

Pour répondre aux besoins des victimes d'agression et de violences sexistes et sexuelles, un espace d'accueil d'urgence, un point mauve, sera mis en place lors d'événements festifs, en partenariat avec des organisations associatives. Ce dispositif offrira un soutien immédiat, et aura un impact positif en termes de prévention de ces agressions. Il fournira une prise en charge adéquate, tout en assurant une coordination efficace entre les services d'urgence et les acteurs de l'aide.

Un plan ambitieux pour améliorer l'éclairage public sera également mis en œuvre, afin d'augmenter la sécurité dans les espaces publics, de dissuader les comportements criminels et d'assurer des déplacements nocturnes plus sûrs pour les habitants. Complémentairement, une attention sera également portée à la sécurité routière, notamment via le placement de radars préventifs et répressifs supplémentaires, la mise en place de zone 30 dans les quartiers résidentiels.

Enfin, l'interdiction de la vente d'alcool dans les night shops après 21h visera à limiter les nuisances liées à l'alcool, notamment les troubles de l'ordre public durant la nuit, contribuant ainsi à une atmosphère plus calme et respectueuse.

En combinant ces mesures, le Collège aspire à renforcer la sécurité publique, à améliorer la qualité de vie et à promouvoir une approche inclusive qui réponde aux besoins de toutes les catégories de la population, tout en veillant à garantir un environnement sûr et harmonieux pour les citoyens.

## 2. La création d'activités, l'emploi et le développement commercial

La création d'activités, la promotion de l'emploi et le développement commercial sont des leviers essentiels pour dynamiser une ville et améliorer la qualité de vie de ses habitants. Dans ce cadre, la nouvelle majorité LB – PTB – Ecolo entend poursuivre et renforcer les actions déjà entamées pour soutenir l'économie locale et offrir de nouvelles opportunités aux Montois. Plusieurs initiatives stratégiques ont été définies pour stimuler cette dynamique.

Tout d'abord, dans le cadre du Fonds d'Impulsion, des actions seront proposées pour encourager l'occupation des locaux commerciaux, en particulier dans les villages et dans certaines rues du centre-ville jusqu'à présent inéligibles. Ces zones seront intégrées dans un périmètre de priorité pour le développement économique, visant à renforcer l'attractivité commerciale et à revitaliser ces quartiers. L'objectif est de créer une synergie qui profite à la fois aux commerçants locaux et aux habitants, tout en attirant de nouvelles entreprises.

Ensuite, les maternités commerciales développées sous la précédente mandature permettront d'accueillir des commerces qui désirent faire leurs premiers pas dans notre ville ou proposer de nouveaux produits, un nouveau service ou un concept innovant. Des appels à candidature afin d'occuper ces cellules seront lancés dès le début de la mandature.

La nouvelle majorité entend également confirmer le rôle important joué par cellule « accueil des investisseurs » mise en place en 2017.

Cette cellule jouit d'un large champ d'action et a pour mission d'aider à concrétiser les projets qui lui sont proposés et qui s'inscrivent dans la dynamique de croissance de notre ville. Elle constitue la porte d'entrée unique pour les porteurs de projets importants. Son rôle est de conseiller, accompagner, accélérer la mise en œuvre des dossiers. Cette cellule sera d'ailleurs mobilisée afin de valoriser les sites des Près Lecomte, ainsi que dans le cadre du projet ambitieux de redéploiement du site des Laminoirs à Jemappes.

À proximité de la zone des Laminoirs, un important centre de formation dédié aux nouveaux métiers et nouvelles pratiques de la construction verra le jour dans les prochains mois. La nouvelle majorité soutient ce projet porteur en faveur de l'emploi local et gardera un œil attentif sur son développement, en veillant notamment à ce que les acteurs locaux soient impliqués dans son fonctionnement.

La Ville de Mons entend également jouer pleinement son rôle dans le cadre des projets menés en collaboration avec l'IDEA. Afin d'améliorer l'efficacité de ses services, il est souhaité que l'ensemble des départements de l'Intercommunale liés au développement économique puissent fusionner (vente de terrain, foncier, accompagnement des entreprises, ...) et être rassemblés au sein d'une même direction, dans la prolongation du développement économique régional.

Concernant nos zones d'activités économiques, les deux chantiers principaux que nous devons mener à court terme seront la rénovation des espaces publics (voiries, signalétique, ...) de la ZAE de Cuesmes ainsi que la commercialisation de la zone Géothermia, pour laquelle une nouvelle approche sera proposée.

En parallèle, un partenariat public-privé sera mis en place pour la création d'un supermarché à Jemappes. Ce projet visera à améliorer l'accès des citoyens aux services alimentaires, en particulier dans les quartiers périphériques qui manquent d'offre de proximité. Ce type d'initiative contribuera à renforcer l'attractivité de Jemappes, tout en générant des emplois locaux.

Un autre projet clé pour dynamiser notre centre-ville portera sur l'installation d'un cinéma commercial axé pour le grand public, tout en garantissant une programmation diversifiée qui réponde aux attentes d'un large public. Une clause de non-concurrence sera incluse dans le cadre de tout partenariat public-privé, afin d'éviter une concurrence déloyale avec le Plaza.

Afin de renforcer l'attractivité de Mons et d'optimiser les ressources, il est proposé de concentrer les animations estivales sous une seule offre unifiée. L'objectif est de créer une programmation cohérente et bien structurée, tout en garantissant une répartition géographique équilibrée des événements sur le territoire montois. Cette approche permettrait de mieux coordonner les événements et d'offrir un programme plus riche et diversifié, attirant différents publics tout au long de l'année.

Dans le cadre du développement du Pôle musical à Mons, un partenariat ambitieux d'initiative publique mais à gestion privée est envisagé pour dynamiser la scène culturelle de la ville en créant quatre cafés thématiques. Ces espaces seront dédiés à des genres musicaux et artistiques spécifiques, visant à renforcer la diversité de l'offre culturelle et à attirer des publics variés, tout en permettant aux artistes locaux émergents de faire leurs premiers pas sur scène.

L'objectif de ce projet est de renforcer l'attractivité de Mons en tant que pôle musical régional, en développant une offre culturelle diversifiée et inclusive, tout en soutenant les talents locaux et en créant de nouveaux espaces de rencontre pour différents publics. Le développement de ces lieux thématiques permettrait également de dynamiser la vie nocturne et d'attirer des visiteurs, tout en contribuant au rayonnement culturel de la ville.

Ces actions visent à diversifier l'offre commerciale, à favoriser la création d'emplois, et à renforcer l'attractivité économique de la Ville de Mons. Grâce à ces projets, la nouvelle majorité LB – PTB – Ecolo souhaite créer un environnement propice à l'innovation, à la culture et à l'entrepreneuriat, tout en améliorant la qualité de vie des Montois.

#### *Affirmer le rôle de Mons en tant que pôle économique majeur de Wallonie*

La nouvelle majorité Liste du Bourgmestre – PTB – Ecolo souhaite que notre ville joue un rôle de premier plan afin d'amplifier les dynamiques socio-économiques, de renforcer l'attractivité économique de toute la région de Mons-Borinage en stimulant le développement des zones d'activités économiques, pour attirer les entreprises et stimuler l'emploi.

Mons veillera à renforcer les complémentarités et les synergies avec les territoires voisins notamment du Nord de la France.

Concrètement, nous souhaitons également réinventer la coopération de proximité en créant des espaces de concertation à l'échelle de la région de Mons-Borinage et incluant l'ensemble des communes. Il s'agira notamment de repenser le fonctionnement de l'actuelle Communauté Urbaine Mons-Borinage (CUMB) en y incluant l'ensemble des communes de l'arrondissement.

Le développement de notre arrondissement passera également par une coopération accrue à l'échelle de Cœur de Hainaut, tout en tirant parti de la situation frontalière de nos territoires.

D'une part, Mons continuera à soutenir et à s'impliquer dans la stratégie de spécialisation territoriale portée par l'IDEA, qui repose sur trois axes économiques : les nouveaux matériaux, les cleantech (avec un focus sur les technologies prédictives) et l'énergie décarbonée (en particulier l'H<sub>2</sub>). Ces trois axes sont construits sur de nombreuses synergies avec les acteurs industriels locaux, développant de multiples initiatives.

D'autre part, la coopération avec nos voisins français sera également renforcée, notamment avec le territoire de Maubeuge-Val de Sambre, avec lequel il est déjà envisagé de travailler prioritairement sur les thématiques liées à la mobilité, l'emploi, la formation, la santé, les services aux citoyens, la culture, le tourisme, l'énergie, la biodiversité et les circuits courts.

Ces coopérations supracommunales viseront à mieux coordonner, voire mutualiser la création et la gestion d'infrastructures, d'équipements et de services. Notre volonté est de réduire les inégalités existantes et de contribuer au développement de l'ensemble des territoires. L'un des enjeux sera de fédérer les force vives du territoire autour de ces enjeux via une gouvernance à créer.

Pour affirmer le rayonnement de Mons en tant que pôle, nous mobilisons notamment son poids économique, son attrait touristique, ainsi que son statut de ville universitaire, particulièrement active dans les domaines de la recherche et des nouvelles technologies mais aussi son statut de capitale provinciale, qui lui permet d'abriter de nombreux sièges privés et institutionnels, et asseoir son rôle de centre judiciaire.

Aujourd'hui, il s'agit d'intensifier les maillages constitués en activant les multiples leviers existants et en travaillant de concert avec l'ensemble des protagonistes.

Nous souhaitons en particulier renforcer les liens entre acteurs publics : Ville, IDEA, UMONS, IMBC et le monde de l'entreprise. Cette relation spécifique vise à soutenir les initiatives entrepreneuriales et à faciliter la concrétisation de projets favorables au développement urbain et territorial.

### 3. Finances

Dans une gestion locale moderne et responsable, l'optimisation des ressources et des synergies entre les différents acteurs locaux constitue une priorité essentielle. Ainsi, dans le cadre de la collaboration avec le CPAS, une approche harmonieuse et concertée est indispensable pour améliorer l'efficacité des services rendus aux citoyens tout en maîtrisant les coûts. Cette collaboration permet de mieux identifier les besoins sociaux, tout en évitant les doublons et en renforçant la cohérence des actions menées à l'échelle de la Ville.

L'un des enjeux majeurs de cette gestion optimisée est l'amélioration de la perception des taxes. En travaillant à une meilleure collecte des ressources fiscales, l'objectif est de garantir une fiscalité juste, équitable et progressive, adaptée aux capacités de chaque contribuable, tout en permettant de financer les services publics nécessaires au bien-être collectif. La fiscalité locale doit être alignée sur les revenus des citoyens, de manière à ne pas pénaliser les plus vulnérables. Ainsi, la nouvelle majorité LB-PTB-Ecolo a la volonté de ne pas augmenter la charge fiscale sur les ménages.

Dans cette dynamique, le respect de la balise d'investissements reste une priorité, garantissant une gestion rigoureuse des finances publiques. Les projets d'investissements seront ainsi soumis à une évaluation minutieuse. Une attention sera portée à l'obtention de subsides externes pour compléter les financements nécessaires, rendant certains investissements plus accessibles sans compromettre la stabilité financière de la Ville.

Les investissements devront également être maîtrisés, en privilégiant des projets bien ciblés et adaptés aux besoins réels de la population. Dans cette optique, les appels à projets seront privilégiés, permettant ainsi une gestion plus souple et plus réactive aux opportunités de financement, tout en offrant une plus grande transparence et une meilleure sélection des initiatives portées par les différents acteurs.

Enfin, une attention particulière sera portée au contrôle des dépenses de transfert de la Ville vers les entités consolidées. Il est crucial que ces dépenses soient justifiées et

transparentes, afin d'éviter toute dérive dans l'allocation des ressources. Chaque dépense sera donc scrupuleusement suivie, pour garantir que les finances publiques sont utilisées de manière optimale et au service de l'intérêt général.

Ainsi, à travers ces principes, la Ville entend construire un cadre de gestion à la fois solide, transparent et juste, où l'investissement public soutient les priorités collectives sans compromettre l'équilibre budgétaire ni la justice fiscale.

#### 4. La propreté publique

La nouvelle majorité LB – PTB - Ecolo, mettra en place un ensemble d'initiatives ambitieuses pour améliorer la gestion des déchets et la propreté publique tout en veillant à ne pas augmenter le coût de la taxe sur les immondices.

Parmi les mesures clés figurent la mise en place d'une collecte hebdomadaire des sacs Moka, la distribution d'un quota de sacs gratuits à chaque ménage, et une révision du modèle de collecte des déchets pour le secteur HoReCa du Centre-Ville, afin de garantir une salubrité publique renforcée.

L'extension du ramassage des encombrants organisé par la Ville via son CPAS, avec l'acquisition d'un second camion, visera à compléter un dispositif déjà existant, tandis que la lutte contre les incivilités sera soutenue par l'assermentation de nombreux agents de terrain et un renforcement de la vidéosurveillance. L'aménagement de nouvelles infrastructures publiques, telles que des toilettes et davantage de poubelles et de cendriers, contribuera à l'amélioration de la propreté dans les espaces publics. En parallèle, une augmentation de la fréquence de vidange des poubelles publiques, avec 3000 poubelles à vider chaque semaine, sera assurée par Hygea.

Enfin, un projet spécifique est envisagé pour les cités sociales, où des points d'apports volontaires de déchets pourraient être installés, avec une possibilité de création de mini recyparcs. Ces actions, soutenues par une coopération renforcée avec Hygea, visent à améliorer la propreté et la gestion des déchets de manière globale et responsable, tout en garantissant l'efficacité et la durabilité du système en place.

#### 5. Transition écologique, climat et biodiversité

La lutte contre la pollution et la protection de notre environnement sont des priorités pour la Ville, afin de garantir à toutes et tous un cadre de vie sain. Cela passe par des pratiques exemplaires au sein de l'administration, des aménagements dans les bâtiments et espaces communaux et une sensibilisation de la population, où la communication joue un rôle clé.

Face à l'urgence climatique, la Ville de Mons, à travers son adhésion à la campagne POLLEC 2022, s'est engagée à réduire de 55 % ses émissions de CO2 d'ici 2030, à renforcer sa résilience et à promouvoir une énergie accessible et durable. La rénovation énergétique des bâtiments communaux et l'aide à la rénovation pour les biens privés, l'installation de solutions LED pour l'éclairage public et la création d'une Maison de l'Habitat sont autant de mesures concrètes. Une plateforme dédiée accompagnera les citoyens dans leurs projets, en proposant des conseils, des informations sur les primes disponibles et des initiatives comme des groupements d'achats pour des équipements économes en énergie.

La sensibilisation à la consommation durable reste une priorité : mise en avant des producteurs locaux, promotion des produits bio ou en vrac et soutien aux potagers collectifs. Nous continuerons à être très exigeants quant à la qualité et à la provenance des produits servis aux repas chauds dans nos écoles communales et nous accorderons le même soin aux collations proposées.

Mons continuera à sensibiliser différents publics à la réduction des déchets et au tri. Une attention particulière sera portée à la sensibilisation des commerces, notamment dans le secteur Horeca, pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Mons valorisera également les acteurs exemplaires, tels que les établissements scolaires, les clubs sportifs ou encore les entreprises locales. Enfin, la Ville ambitionne de toucher des publics moins sensibilisés à ces problématiques, afin d'encourager une prise de conscience collective et de démocratiser les bonnes pratiques.

Enfin, des actions ciblées répondront aux impacts du dérèglement climatique : gestion des inondations via la protection des zones humides, lutte contre les îlots de chaleur avec des végétalisations et plantations et aménagement de zones de fraîcheur accessibles. Des efforts spécifiques seront déployés pour accompagner les publics vulnérables face aux vagues de chaleur ou aux périodes de sécheresse.

Un nouveau Plan communal du Développement de la Nature avait été adopté en 2019. L'objectif du PCDN : réserver et améliorer la biodiversité d'une commune. Pour cela, nous allons continuer à mener deux types d'action au cours de cette nouvelle mandature : la sensibilisation, l'information et la communication vers un public le plus large possible (citoyens, écoles,...) sur les thématiques liées à la nature et sa protection, l'élaboration d'une stratégie et la réalisation d'un planning d'actions concrètes de terrain avec les acteurs concernés visant également la protection du milieu naturel, son maintien, son développement.

Nous valoriserons les sites naturels comme le Bois d’Havré, l’Héribus, etc. par la création de parcours et boucles de promenade sur base du travail qui a été réalisé sur le réseau de sentiers montois.

## 6. Le logement

La production de logements qualitatifs, accessibles au plus grand nombre, demeure une priorité pour la nouvelle majorité LB – PTB – Ecolo. Face à l’augmentation démographique, il est impératif d’anticiper les besoins en matière de logement, afin de garantir à chaque individu un accès à un logement digne et de qualité. Pour cela, plusieurs actions seront mises en place pour rendre la ville attractive, tout en répondant aux attentes variées des habitants et des ménages souhaitant s’installer à Mons. L’un de ces leviers d’action est la rénovation et la création de logements publics.

La nouvelle majorité LB – PTB – Ecolo s’engage à produire de nouveaux logements diversifiés, adaptés à tous les types de ménages. Un des objectifs principaux est de répondre à la demande croissante, tout en respectant des normes de qualité et d’accessibilité.

Afin de simplifier les démarches administratives des citoyens, la création d’une Maison de l’Habitat est envisagée. Ce guichet unique regrouperait l’ensemble des services liés au logement, y compris la gestion de la rénovation énergétique, facilitant ainsi l’accompagnement des citoyens tout au long de leur parcours résidentiel. Ce service serait aussi un lieu clé pour l’implémentation des aides et conseils en matière de logement.

La lutte contre les logements insalubres et les marchands de sommeil restera une priorité. Ces derniers exploitent la vulnérabilité des locataires en leur offrant des logements de qualité médiocre à des prix excessifs. La Ville poursuivra cette bataille, en collaboration avec le Parquet, afin de mettre un terme à ces pratiques abusives et d’assurer un logement décent pour tous. À cette fin, des logements d’urgence seraient mis à disposition plus systématiquement, pour les locataires concernés.

Un autre axe essentiel est la lutte contre l’inoccupation des logements. Pour répondre à la forte demande en logements abordables, des mesures incitatives seront mises en place pour encourager la réhabilitation et la remise sur le marché des logements inoccupés depuis trop longtemps. Ces démarches s’inscriront dans une politique plus large visant à

utiliser au mieux les ressources immobilières de la ville et à lutter contre toute forme de spéculation immobilière.

Dans le cadre de l'optimisation de l'espace urbain, la ville encouragera la reconversion des étages inoccupés des immeubles commerciaux en logements. Cela permettra non seulement de lutter contre l'inoccupation, mais aussi d'apporter de la mixité à certains quartiers urbains. Un des projets prioritaires dans ce domaine est la création de 350 logements dans les étages des commerces du piétonnier montois, projet qui sera mis en œuvre durant la prochaine mandature.

Cette volonté de vouloir ré-exploiter les espaces urbanisés délaissés passera également par l'accompagnement de projets majeurs liés à des reconversions et réhabilitations d'anciens sites industriels, avec notamment la reconversion des anciens établissements Semaille, des tuberries de Nimy, du site Lebrun également à Nimy ou encore des anciens laminoirs de Jemappes.

Les prochaines années verront une série d'initiatives dans le secteur immobilier, avec des projets d'envergure portés par Toit et Moi et l' AIS.

Toit et Moi se concentre sur plusieurs axes, principalement la rénovation et la création de nouveaux logements. Le plan de rénovation énergétique représente une priorité majeure avec 1 050 logements répartis en 19 lots, qui bénéficieront de travaux qui débuteront en janvier 2025. Ces rénovations toucheront au total 5 000 logements, tout en permettant aux habitants de rester sur place pendant la durée des travaux. Parallèlement, le programme « 243 » prévoit l'achat de logements existants, avec la réception de 17 appartements à Jemappes et 15 à Ghlin d'ici avril 2025. À moyen terme, Toit et Moi récupérera également 116 logements à Epinlieu, 13 à Ghlin, 24 à Jemappes, et développera un projet de 400 logements mixtes à Ghlin, dont 60 à 90 seront intégrés dans le patrimoine de Toit et Moi. Un autre projet prévoit 100 logements à la Cité du Coq, dont 64 dans un premier temps. Ces projets permettront l'augmentation de 350 logements. La collaboration avec la Société Wallonne du Logement (SWL) se renforcera par des discussions sur la construction de nouveaux logements.

L' AIS se distingue par un modèle de gestion novateur visant à augmenter le nombre de logements tout en maintenant une charge urbanistique équilibrée pour les promoteurs. Depuis 2018, l' AIS a ajouté 171 logements à son portefeuille, portant le total à 497 logements. La règle actuelle impose aux promoteurs de mettre à disposition 10 logements pour chaque tranche de 100 logements construits.

Le Collège tend soutenir une modification de cette règle afin de l'étendre aux petites promotions (avec un taux d'environ 10 % de logements mis à disposition) et instaurer un taux progressif pour les plus grands projets. Cette révision viserait à stimuler la construction de 400 logements supplémentaires au cours de cette nouvelle mandature.

En conclusion, la Ville de Mons s'engage à répondre aux défis actuels du logement en garantissant une production diversifiée, accessible et durable, tout en favorisant la réhabilitation des espaces inoccupés et en soutenant les formes alternatives d'habitat.

## 7. La mobilité

Dans un souci de fluidifier la circulation, d'améliorer l'accès aux services en ville et de promouvoir des pratiques de mobilité plus durables, la nouvelle majorité LB-PTB-Ecolo propose plusieurs mesures pour réorganiser le stationnement et encourager une meilleure cohabitation entre piétons, véhicules et modes de transport alternatifs.

Lors de la rénovation ou réaménagement de voirie, nous continuerons à nous baser sur le principe STOP promu par la Région Wallonne et repris largement dans le Plan communal de Mobilité montois pour la distribution de l'espace entre les différents modes de transport. Piétons en priorité, puis cyclistes, ensuite transports en commun, voiture partagé dont taxis et enfin la voiture. Une note spécifique accompagnera chaque dossier de travaux en voirie sur laquelle les services techniques pourront développer une justification en cas de dérogation au principe STOP.

La Ville de Mons poursuivra ses efforts pour construire un réseau cyclable de plus en étoffé. Les services pourront s'appuyer sur un budget conséquent mis à disposition et l'analyse réalisée lors de l'étude du Plan communal de Mobilité pour prioriser les tronçons à améliorer ou à ajouter. La Ville continuera aussi sa bonne collaboration avec le SPW pour la réalisation des projets prévus sur des voiries communales.

Lors de la dernière mandature, la Ville de Mons a été accompagnée par l'asbl Tous à Pieds pour faire l'inventaire des sentiers existants à Mons et créer un réseau de sentiers pour la mobilité au quotidien intra et intervillages. Il s'agira maintenant de poursuivre ce travail avec la mise en place d'un balisage utile et uniforme et la création de boucles thématiques pour mettre en valeur les richesses naturelles, paysagères ou patrimoniales du grande Mons.

Une des principales initiatives envisagées est la mise en place du stationnement gratuit en rue pendant deux heures. Cette mesure vise à faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville.

Dans un objectif de rendre le stationnement plus équitable et accessible, une carte riverain gratuite sera attribuée à chaque ménage, facilitant ainsi l'accès aux zones de stationnement proches de leur domicile. De plus, chaque ménage pourra bénéficier d'un accès gratuit aux box vélos, contribuant à la promotion de l'usage du vélo comme moyen de transport alternatif.

Le développement de nouveaux parkings est également une priorité. Un parking public de 250 à 300 places sera créé au centre-ville, offrant ainsi une solution de stationnement supplémentaire pour les visiteurs. En complément, deux parkings de persuasion seront aménagés sur des sites stratégiques, comme Brico et Jean d'Avesnes, avec la mise en place d'une navette qui reliera ces parkings au centre-ville pendant les heures de pointe. Cette initiative vise à désengorger le centre-ville tout en offrant une alternative de stationnement à distance, plus pratique et moins coûteuse.

La piétonisation de certaines zones du centre-ville sera également étudiée, notamment la rue des Fripiers et la Grand'Place, avec une extension saisonnière des zones piétonnes. Ce projet vise à renforcer l'attractivité de ces espaces en offrant un cadre plus agréable et sécurisé pour les piétons, tout en soutenant le commerce local. La piétonisation de la rue du Miroir sera également examinée dans le cadre de cette démarche.

Il est prévu d'étendre le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur tout le territoire montois afin de répondre à la demande croissante.

Ces mesures s'inscrivent dans une volonté de repenser la mobilité et le stationnement en ville, en conciliant les besoins des piétons, des cyclistes et des usagers des transports publics et des automobilistes dans un cadre plus durable et plus inclusif.

## 8. La jeunesse

Mons est une ville où la jeunesse constitue une véritable richesse, tant sur le plan social que culturel et économique. Consciente de cet atout, la nouvelle majorité LB-PTB-Ecolo s'engage à valoriser le potentiel des jeunes en créant un environnement favorable à leur épanouissement.

Une attention particulière sera accordée à la participation des jeunes, afin de mieux prendre en compte leurs aspirations. Une réflexion sera menée pour favoriser l'accès aux infrastructures de la ville, notamment aux salles CALVA, aux organisations, associations et mouvements de jeunes. Dans le cadre du budget participatif, nous prévoyons de lancer des appels à projets citoyens ciblant les jeunes.

Un des projets phares est la création d'un centre des cultures urbaines au Grand Large. Ce centre sera destiné à accueillir les jeunes de la ville. Ce projet, porté par le service prévention, a pour but d'offrir un espace polyvalent où les jeunes pourront se retrouver, pratiquer des activités sportives, artistiques, et créatives, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté.

Les Maisons de Quartier (MQ) seront réorganisées pour mieux répondre aux besoins des jeunes et des familles. Cela impliquera une révision de leur fonctionnement, avec des horaires de travail différenciés et un renforcement des équipes de travailleurs de rue. L'objectif est d'offrir une présence plus marquée dans les quartiers, en augmentant le nombre de travailleurs de rue et en ajustant les profils des travailleurs pour mieux répondre aux réalités locales.

Enfin, la création d'une salle des fêtes pour étudiants, située à proximité du centre-ville, sera un lieu dédié à la vie étudiante. Ce projet pourrait prendre la forme d'une location de salle, en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur, afin d'offrir aux étudiants un espace de rencontre et de détente.

Ces initiatives visent à faire de Mons une ville plus inclusive, avec un accès à l'éducation de qualité pour tous les jeunes, et à répondre aux défis contemporains en matière de bien-être, de participation et d'égalité des chances.

## 9. L'enseignement et l'éducation

Dans le cadre de sa politique éducative et de jeunesse, la nouvelle majorité LB-PTB-Ecolo entend mettre en place plusieurs initiatives ambitieuses visant à renforcer l'accès à l'éducation, à encourager la participation des jeunes et à améliorer le bien-être des élèves. Ces actions s'inscrivent dans une vision globale de développement de l'offre scolaire et extra-scolaire, ainsi que de soutien aux familles et aux jeunes en difficulté.

Un effort important sera mis sur le renforcement de l'offre extra-scolaire. Un programme ambitieux sera lancé, proposant des activités de 6h30 à 18h30, afin de répondre aux besoins des familles et de proposer des activités enrichissantes et de qualité pour les enfants après l'école. Ce programme sera progressivement déployé en tenant compte de la taille des écoles et de l'équilibre géographique du territoire. Les activités seront centralisées, intégrant notamment différentes disciplines ou des programmes en partenariat avec l'Académie de Musique.

L'accessibilité aux enfants à besoins spécifiques sera renforcée dans les écoles. De plus, des initiatives seront prises pour améliorer les infrastructures scolaires, notamment en végétalisant les cours de récréation et en aménageant les espaces extérieurs de manière

plus fonctionnelle et accueillante. Un grand projet de rénovation énergétique des écoles, ainsi que la mise à niveau des sanitaires, sera également mis en place, afin de garantir un environnement de qualité pour tous les élèves.

Afin de favoriser une meilleure collaboration entre les parents et l'école, la Ville encouragera la création de comités de parents dans les écoles et renforcera la mise en place d'organes de participation des élèves. Ces dispositifs permettront de mieux impliquer les familles dans la vie scolaire et de recueillir leurs avis sur les projets éducatifs.

Les projets d'établissement de nos différentes implantations scolaires seront revus afin de mieux valoriser leurs spécificités. Les équipes éducatives seront au cœur de ce travail. Cela passera par la mise en place d'une charte de respect des enseignants, afin de garantir un environnement propice à l'apprentissage pour tous les élèves.

Une politique de collations saines sera également instaurée, avec l'objectif d'offrir des produits alimentaires de qualité et équilibrés aux élèves, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur concentration tout au long de la journée.

La Ville de Mons mettra en place une commission consultative de l'enseignement, avec des représentants de chaque réseau et niveau d'enseignement. Cette commission permettra une participation variable selon les besoins des différents acteurs éducatifs, favorisant le dialogue entre les institutions et la mise en place de stratégies adaptées à chaque situation

Un programme de formation des équipes éducatives à la santé mentale sera mis en place. L'objectif est de doter les écoles des outils pédagogiques nécessaires pour aborder les enjeux de la santé mentale chez les élèves, en collaboration avec des structures spécialisées comme le Chêne aux Haies. Cela permettra de mieux identifier les besoins des élèves, d'intervenir en amont et d'offrir un accompagnement plus complet.

Parmi les projets d'envergure, on note le financement de l'école des Grands Prés, qui comprendra une nouvelle école primaire et maternelle. En parallèle, l'agrandissement de l'école du Futur pour accueillir une école secondaire provinciale est également prévu, tout comme la construction d'un hall omnisports et d'une crèche. Ces infrastructures répondront aux besoins croissants de la population scolaire de la région.

Un programme de formation des équipes éducatives à la santé mentale sera mis en place. L'objectif est de doter les écoles des outils pédagogiques nécessaires pour aborder les enjeux de la santé mentale chez les élèves, en collaboration avec des structures spécialisées comme le Chêne aux Haies. Cela permettra de mieux identifier les besoins des élèves, d'intervenir en amont et d'offrir un accompagnement plus complet.

Enfin, la création d'une salle des fêtes pour étudiants, située à proximité du centre-ville, sera un lieu dédié à la vie étudiante. Ce projet pourrait prendre la forme d'une location de salle, en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur, afin d'offrir aux étudiants un espace de rencontre et de détente.

Ces initiatives visent à faire de Mons une ville plus inclusive, avec un accès à l'éducation de qualité pour tous les jeunes, et à répondre aux défis contemporains en matière de bien-être, de participation et d'égalité des chances.

## 10. Le tourisme

La Ville de Mons, riche de son patrimoine culturel et historique, a pour ambition de se positionner comme une destination touristique incontournable. En mettant en valeur ses atouts, elle entend utiliser le tourisme comme moteur de croissance économique et de création d'emplois, tout en renforçant son identité et son dynamisme. Ces dernières années, des investissements significatifs ont été réalisés pour rénover le centre historique et valoriser le patrimoine de la ville, une base solide pour les projets futurs.

L'un des grands enjeux pour les prochaines années est la préservation, la valorisation et la mise en tourisme du patrimoine culturel matériel et immatériel de Mons. Grâce à des initiatives novatrices comme des parcours thématiques, des visites interactives et des événements culturels, la ville entend attirer les visiteurs locaux, nationaux et internationaux. La rénovation de sites emblématiques tels que la tour du Val des Écoliers, l'Attacat, et l'Hôtel de Ville témoigne de cet engagement.

De nouvelles offres touristiques seront progressivement mises sur le marché, par exemple une offre relative à la valorisation des Terrils, en partenariat avec plusieurs communes du Borinage et de France.

En parallèle, la ville continuera de développer une identité culturelle forte, en s'appuyant sur ses succès en tant que capitale culturelle de la Wallonie et d'ancienne Capitale européenne de la Culture. Les projets comme le festival "Mons en Lumières" ou "L'art habite la ville" redynamisent les quartiers et créent une véritable attractivité autour de l'art public, tout en contribuant à la notoriété internationale de Mons. La ville et ses partenaires mèneront des projets visant à allier tourisme, innovation et développement économique, notamment dans le cadre de la thématique liée au Vidéo Mapping, afin d'ancrer les retombées du festival "Mons en Lumières" sur le territoire.

L'accueil des touristes et des citoyens dans les lieux culturels sera également amélioré. L'objectif est de proposer une expérience fluide et agréable, depuis la préparation du séjour jusqu'à l'accueil sur place. Tous les acteurs du tourisme, y compris les commerçants

et les professionnels de l'HoReCa, seront encouragés à devenir des ambassadeurs de la ville, en offrant un service de qualité et un accueil chaleureux. Les musées et lieux culturels mettront en place des outils pédagogiques plus adaptés, en particulier pour les familles et les écoles, afin de rendre la culture plus accessible à tous.

Dans le même temps, la Ville de Mons s'engage dans la numérisation de ses offres touristiques et culturelles. L'utilisation de technologies comme la réalité virtuelle et augmentée enrichira l'expérience des visiteurs, tout en facilitant l'accès à la culture pour un public plus large. Ce développement numérique passera également par la numérisation du patrimoine, l'inventorisation des collections et la mise en place de nouvelles formes de promotion en ligne.

Un autre axe stratégique majeur concerne le développement de partenariats et la coopération entre les acteurs culturels, touristiques et économiques. La Ville travaille en étroite collaboration avec les institutions locales, régionales et internationales pour renforcer l'écosystème touristique. La biennale d'art et de culture de Mons en est un exemple clé, en associant musées, artistes, institutions culturelles et citoyens dans un projet participatif d'envergure internationale.

La durabilité est également un enjeu central pour le tourisme à Mons. La Ville entend promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement, en favorisant les pratiques écoresponsables et en sensibilisant les visiteurs à la préservation du patrimoine naturel. Le développement d'un réseau de mobilité douce, notamment à travers des projets comme le réseau points-noeuds en Hainaut, offre une alternative respectueuse de l'environnement pour découvrir la ville et ses environs.

En parallèle, la Ville de Mons s'attaque à un défi de taille : l'augmentation de la capacité d'hébergement. Actuellement limitée, l'offre d'hébergements à Mons est en pleine expansion, avec de nouveaux projets d'hôtels, de campings et de logements insolites pour répondre à la demande croissante des touristes. Cette extension du parc hôtelier vise également à soutenir le tourisme d'affaires, un secteur en plein renouveau, et à faire de Mons un centre de congrès majeur en Wallonie.

Pour renforcer son rayonnement national et international, Mons mise sur la diversification de son offre touristique, avec une programmation culturelle riche et une politique événementielle soutenue. Des événements comme le marché de Noël, le Festifood ou encore le festival des lumières attirent des visiteurs d'un jour, tandis que des projets plus ambitieux, comme les expositions internationales, font rayonner la ville à l'échelle internationale. La réouverture d'une ligne directe en train entre Mons et Paris apparaît également comme une opportunité de promouvoir notre offre culturelle auprès d'un nouveau public.

Enfin, la Ville de Mons poursuit ses efforts pour protéger et valoriser son patrimoine historique. Des projets de rénovation de sites emblématiques, comme l'Attacat ou la maison communale de Nimy, sont en cours, et des initiatives seront mises en place pour encourager les propriétaires privés à rénover et valoriser leur patrimoine.

La stratégie touristique de Mons repose sur une approche globale, alliant patrimoine, innovation, coopération et durabilité, avec pour objectif de faire de la ville une destination touristique majeure en Belgique. Grâce à des projets ambitieux et une collaboration active entre les acteurs locaux, Mons entend non seulement attirer les visiteurs, mais aussi dynamiser son économie et offrir à ses citoyens un cadre de vie enrichi par la culture et l'art.

## 11. La culture

Ville aux cinq patrimoines reconnus par l'UNESCO, Mons se distingue par sa richesse culturelle et artistique. Avec un cinéma d'auteur, un théâtre accueillant des spectacles grand public, une salle aux qualités acoustiques exceptionnelles dédiée à la musique classique et contemporaine, ainsi qu'un théâtre installé dans un ancien manège idéal pour la création théâtrale, Mons propose également une offre variée de musées, des écoles d'art de renommée et de nombreuses initiatives citoyennes et associatives locales.

Pour continuer à valoriser toutes les institutions culturelles, petites ou grandes, nous travaillerons à la création d'un agenda culturel globalisé. Cet outil permettra aux Montoises et Montois et aux visiteurs d'avoir une vue d'ensemble claire et pratique de l'offre existante. Les canaux de communication de la Ville seront pleinement mobilisés pour mettre en lumière ce riche terreau culturel.

Nous rassemblerons les différents acteurs culturels autour de thématiques spécifiques, par type d'art ou domaine, afin de stimuler les collaborations enrichissantes entre la Ville, les opérateurs culturels et les acteurs eux-mêmes.

Notre objectif est de promouvoir une culture inclusive, accessible à tous.

Cela passe par :

- Une politique tarifaire attractive, notamment via un chèque culture pour les moins de 25 ans (cinéma, bibliothèque, spectacles, etc.) et des réductions spécifiques pour les résidents montois sur l'offre culturelle globale ;
- La poursuite des efforts pour rendre nos musées et événements, ainsi que leurs sites web, accessibles aux personnes à mobilité réduite ;

· Une programmation culturelle décentralisée avec Destination Mons, pour offrir de la culture dans chaque commune fusionnée : spectacles, bibliobus, cinéma en plein air, concerts, etc. Nous y intégrerons aussi une approche de type Grand Huit.

Nous lancerons un événement inédit, « L'Art habite la Campagne », un festival qui valorisera le patrimoine naturel de Mons à travers des œuvres éphémères et permanentes réalisées au cœur de la nature. Une nouvelle manière de sortir la culture de ses murs traditionnels.

La Ville de Mons continuera à collaborer avec le Comptoir des Ressources Créatives en mettant à disposition des lieux de création, des ateliers et des espaces d'exposition. En parallèle, nous poursuivrons le fonds d'impulsion pour encourager le développement des galeries d'art et renforcer la diffusion de l'art contemporain à Mons.

## 12. Le sport

La nouvelle majorité LB-PTB-Ecolo s'engage fortement dans le soutien aux projets d'infrastructures sportives et récréatives, dans le but de dynamiser le territoire et d'offrir des équipements modernes et accessibles à tous. Dans cette perspective, plusieurs grands projets seront validés et lancés au cours de cette mandature, pour favoriser le développement de la pratique sportive, améliorer les infrastructures existantes et répondre aux besoins croissants de la population montoise.

L'un des projets phares concerne la création d'un complexe Hemerocallis à Jemappes, un projet ambitieux qui vise à aménager un espace polyvalent à la fois dédié aux activités sportives et à la détente. Par ailleurs, l'école des jeunes du RAEC, un autre projet majeur, bénéficiera d'une attention particulière pour accompagner le développement des jeunes talents sportifs et favoriser l'accès à la formation dans un environnement stimulant.

En parallèle, des initiatives seront prises pour soutenir les clubs sportifs locaux. Le Club de foot de Flénu, par exemple, bénéficiera de nouveaux investissements pour moderniser ses infrastructures, tout comme les infrastructures destinées à la boxe, pour lesquelles un 3<sup>e</sup> lieu à Mons sera recherché en raison de la forte demande. Le développement de nouveaux espaces dédiés à des sports émergents tels que le football américain et le soft-ball sera également une priorité, avec la mise en place de nouveaux équipements sur le site de l'ancien terrain de football de Cuesmes.

La rénovation des parcours de santé à Jemappes et l'amélioration du parcours santé et balisage du bois d'Havré viendront compléter cette dynamique, en offrant des espaces extérieurs adaptés à la pratique physique en pleine nature. Ces aménagements visent à

encourager la pratique sportive au quotidien tout en valorisant les espaces naturels et en améliorant la qualité de vie des habitants.

Pour répondre aux attentes des jeunes et des adeptes de nouvelles pratiques sportives, un projet de développement d'espaces de street-workout sera lancé. Ces espaces, entièrement dédiés à la pratique de la musculation en extérieur, répondront à la demande croissante pour des équipements urbains de ce type, accessibles gratuitement et ouverts à tous. Dans ce même esprit du Sport pour Tous, les chèques sport à destination des jeunes seront maintenus.

Enfin, dans le cadre de l'entretien et de la modernisation des infrastructures existantes, une attention particulière sera portée à la rénovation des parkings et à l'éclairage des clubs sportifs. Ces investissements permettront non seulement de sécuriser les sites sportifs, mais aussi d'assurer leur bon fonctionnement et leur accessibilité, en particulier en soirée.

L'ensemble de ces projets vise à renforcer l'offre sportive à Mons, à encourager la pratique physique sous toutes ses formes et à soutenir les associations locales en améliorant leurs équipements. Ces initiatives sont conçues dans une logique d'inclusion, d'accessibilité et de développement durable, contribuant ainsi à un cadre de vie plus dynamique et en meilleure santé pour tous les habitants de la ville.

### 13. Participation citoyenne et Associations

Au cours de la précédente mandature a été mis en place un service de la Participation citoyenne au sein de l'administration communale. Il s'agira au cours de la prochaine mandature de repenser la participation citoyenne à Mons dans son ensemble et les différents projets en particulier, de les faire évoluer, de les adapter aux réalités de terrain et surtout aux besoins et aux attentes des Montoises et des Montois.

Créer un cadre de vie agréable pour tous les Montoises et Montois fait partie de nos grandes priorités. Nous pensons que les citoyens sont les premiers à devoir s'exprimer sur ce qui leur semble essentiel pour rendre leur cadre de vie plus agréable. Ils doivent aussi pouvoir être directement acteurs de cette amélioration. Au cours de la précédente mandature, les premières éditions du budget participatif montois ont enrichi la participation citoyenne à Mons.

Nous voulons désormais aller plus loin, diriger les budgets participatifs vers les quartiers et les villages et ainsi répartir les moyens. Nous prévoyons une consultation préliminaire

des besoins du quartier ou du village et ensuite sur cette base pouvoir lancer le budget participatif : nous irons à la rencontre des citoyens, nous examinerons avec eux quelles sont leurs priorités pour améliorer la qualité de vie dans leurs quartiers ou villages et sur cette base, nous établirons des appels à projet thématiques qui répondront plus directement à leurs attentes et leurs besoins. A côté, nous prévoyons aussi de lancer des appels à projets citoyens ciblant une catégorie de la population en particulier ou une thématique: un appel réservé aux jeunes ou destiné à un projet de protection de la nature ou de végétalisation urbaine.

La Ville de Mons compte un nombre appréciable de conseils consultatifs. Autant de citoyens et citoyennes bénévoles qui s'inscrivent dans une démarche d'échange constructif avec la Ville autour de thématiques qui nous concernent tous. Nous souhaitons augmenter l'efficacité et l'impact de chacun de ces organes consultatifs citoyens. Il s'agira d'harmoniser le fonctionnement des conseils consultatifs notamment en termes d'animation, de désignation d'ambassadeurs ou de personnes ressources, mais surtout de fixer dès le début de la mandature une feuille de route et des objectifs clairs validés par le Conseil communal. Une évaluation du fonctionnement de chaque conseil consultatif s'avérera bénéfique. Une plus grande transversalité entre les différents conseils consultatifs sera également un objectif.

#### *La création de comités de quartier et soutien aux comités citoyens existants*

Une bonne qualité de vie dépend en grande partie de notre cadre de vie et des liens qu'on y crée. Le citoyen doit pouvoir être acteur de son cadre de vie. La Ville soutiendra vivement la création de comités de quartier. Ces groupes composés d'habitants et d'acteurs locaux se rassemblent, réfléchissent et élaborent des projets collectifs pour leur quartier et y insufflent une dynamique saine et positive. De manière générale, les comités citoyens doivent être soutenus notamment avec les budgets participatifs/ budgets de quartier, car grâce à eux, des liens se tissent, des moments de rencontre s'organisent, des projets prennent vie dans les quartiers.

#### *Développement et systématisation du principe de maîtrise d'usage pour tous les projets de réaménagement ou rénovation de l'espace public ou d'aménagement du territoire*

Le riverain est le premier concerné par les projets d'aménagement ou de réfection dans sa rue ou dans son quartier. Il en est le principal usager et donc à fortiori le plus grand spécialiste. Les citoyens doivent être intégrés dans le projet de réaménagement ou de rénovation le plus en amont possible. Plus de co-construction, une meilleure information

notamment lors des enquêtes publiques sont des objectifs que nous continuerons à poursuivre.

Il nous tient à cœur d'aider et de mettre en valeur les Montois qui bougent pour leur ville, qui créent, qui proposent, qui partagent avec la collectivité. Mons regorge d'associations et d'initiatives citoyennes en tous genres. Nous voulons d'une part les soutenir mais aussi les mettre en valeur. Nous souhaitons faciliter la vie de ceux qui s'engagent dans des associations en allégeant leurs démarches administratives.

Concrètement, il s'agira de revoir le formulaire pour le rendre plus clair, d'écourter pour certains types d'événements les délais pour les demandes d'autorisation d'organisation d'événement.

Nous souhaitons aussi que la gestion d'occupation de salles communales, Calva et écoles, soit réunie à un seul et même endroit. Cela implique naturellement la création d'un calendrier unique.

Nous transformerons la Maison des Associations en un véritable guichet unique, conçu pour offrir aux associations toutes les informations, ressources et soutiens nécessaires à leurs activités. Pour qu'elle s'intègre pleinement dans le tissu associatif montois, nous favoriserons davantage les échanges et les collaborations avec les acteurs culturels, associatifs et sportifs de la région, renforçant ainsi son rôle central dans la dynamique locale.

La charte associative a été mise en place il y a 3 ans maintenant. Il s'agit d'une véritable avancée car toutes les informations destinées aux associations sont reprises dans un document, en toute transparence, notamment quant aux conditions d'octroi de subsides. Au bout de trois années, nous souhaitons nous pencher avec les associations sur le fonctionnement de cette nouvelle charte, pointer ses maladies de jeunesse et revoir certains points qui méritent d'être améliorés. Nous souhaitons notamment rendre plus lisible et compréhensible l'octroi de subsides aux différentes catégories d'associations. Afin de mettre de la vie dans les quartiers, de renforcer la cohésion sociale entre voisins et faire naître des initiatives collectives locales, nous accompagnerons les citoyens dans la création de comités de quartier sur tout le territoire.

14. L'action sociale
----------------------

Dans le cadre de ses priorités en matière de soutien aux populations vulnérables, la nouvelle majorité LB – PTB – Ecolo à Mons prévoit plusieurs initiatives importantes visant à améliorer l'accès aux services essentiels et à renforcer la solidarité sociale.

Un projet d'accueil de jour et de nuit pour les personnes sans domicile fixe est envisagé. Une localisation adéquate tenant compte des critères d'accessibilité et de tranquillité sera proposée.

Le service de taxi social sera élargi pour mieux répondre aux besoins des citoyens les plus isolés. L'extension des horaires et l'inclusion d'un public plus large, notamment les personnes isolées et à mobilité réduite (PMR), permettront de garantir une meilleure accessibilité à ce service de transport essentiels. En outre, l'acquisition d'un deuxième véhicule adapté aux PMR est prévue, afin d'offrir plus de flexibilité et de répondre aux demandes croissantes.

Le bien-être des personnes âgées sera une priorité. À cette fin, de nouvelles activités spécifiquement destinées à ce public, seront mises en œuvre. Ces initiatives visent à favoriser l'inclusion sociale, à maintenir le lien social et à offrir des opportunités de loisirs et de participation à la vie communautaire pour les seniors. Ces activités contribueront à améliorer leur qualité de vie tout en réduisant l'isolement.

Enfin, face à l'augmentation des besoins parmi les populations vulnérables, le budget alloué à l'aide alimentaire, en collaboration avec les associations locales (asbl), sera renforcé. Cette mesure vise à soutenir les personnes en difficulté et à garantir leur accès à une alimentation suffisante et saine, en particulier dans un contexte économique difficile.

Ces actions s'inscrivent dans une volonté de renforcer notre soutien aux plus démunis. Elles témoignent de l'engagement de la Ville à promouvoir une société plus inclusive et plus équitable pour toutes et tous.

## 15. Egalité des chances et Petite enfance

L'égalité des chances est l'une des priorités de la majorité LB-PTB-Ecolo. Elle est abordée de manière transversale dans plusieurs chapitres de cette déclaration de politique communale : l'attention portée l'accès au logement et à la création d'emplois ; à la participation citoyenne des personnes concernées, notamment au sein des différents conseils consultatifs ; les mesures visant à inclure davantage les Personnes à Mobilité Réduite dans l'espace public ; l'installation d'un point mauve comme mesure concrète de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les événements festifs ; l'action sociale visant à davantage de solidarité et d'inclusion des personnes les plus vulnérables au sein de la population montoise.

Afin de répondre aux enjeux sociaux et d'égalité, plusieurs initiatives novatrices et inclusives seront mises en place. L'une des mesures phares envisagées consiste à distribuer des produits menstruels dans les toilettes publiques et dans d'autres lieux prioritaires. Cette action vise à lutter contre la précarité menstruelle en facilitant l'accès aux produits hygiéniques pour les femmes, notamment dans des espaces publics où l'accès à ces produits peut être limité. Cette initiative reflète une volonté de garantir l'égalité d'accès à l'hygiène intime, en particulier pour les femmes les plus vulnérables.

Par ailleurs, un travail de réflexion sera ouvert concernant l'accessibilité des femmes au folklore local, avec une attention particulière portée à des événements emblématiques comme le Doudou. L'objectif est d'ouvrir la réflexion quant à l'accès ces traditions populaires aux femmes, en intégrant une dimension inclusive au patrimoine culturel montois, tout en respectant la volonté des acteurs et actrices de ce folklore. Une commission spéciale, composée de membres de la société civile et de représentants du folklore, sera mise en place pour explorer les possibilités d'évolution et permettre une égalité de participation dans ces événements historiques.

Dans un souci de soutien à la parentalité et d'amélioration des conditions de vie des familles, de nouvelles crèches verront le jour. Ces projets s'inscrivent dans une volonté de développement durable et de renforcement de l'offre de services publics locaux, contribuant ainsi à la qualité de vie des parents et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Ces initiatives visent à améliorer l'égalité des genres, à soutenir les familles, et à intégrer les valeurs d'inclusivité et de solidarité dans les politiques locales. Elles témoignent de l'engagement de la Ville à créer un cadre de vie plus équitable et plus accessible pour tous ses citoyens.

## 16. Le cadre de vie

La gestion de l'infrastructure routière et l'amélioration du cadre de vie urbain font partie des priorités essentielles de la nouvelle majorité LB-PTB-Ecolo. Dans cette optique, plusieurs projets d'aménagements de voiries, de trottoirs et d'égouts seront mis en œuvre pour améliorer la mobilité et la sécurité des citoyens, tout en embellissant les espaces publics.

Un plan voiries sera élaboré pour définir les priorités de travaux sur l'ensemble du territoire du Grand Mons. Ce plan visera à rénover et entretenir les voiries les plus endommagées, ainsi que les trottoirs et égouts, afin de garantir un environnement urbain fonctionnel et sécurisé pour tous les usagers. Il sera aussi un moyen de planifier l'intervention sur les différents quartiers en fonction des besoins identifiés sur le terrain.

L'embellissement des entrées de ville sera également une priorité. L'objectif est de redynamiser les axes stratégiques d'accès à la ville en créant des aménagements qualitatifs qui valorisent l'image de Mons tout en améliorant la sécurité et le confort des usagers. Des travaux de verdurisation seront réalisés pour rendre ces axes plus agréables, avec la plantation d'arbres et de végétation, et une amélioration de l'éclairage public pour renforcer la visibilité et la sécurité. Les entrées de ville concernées incluent des axes importants tels que la rue Grande à Maisières, la Chaussée de Binche, l'Avenue de Jemappes, l'Avenue d'Hyon et l'Avenue Wauters. Ces aménagements viseront à offrir une première impression positive et accueillante aux visiteurs, tout en répondant aux besoins des riverains, en améliorant la qualité de l'air et en augmentant les îlots de fraîcheur.

Par ailleurs, un diagnostic complet sera réalisé sur l'axe reliant Cuesmes à Flénu, dans le but d'identifier les travaux nécessaires à la sécurisation et à l'amélioration de cette importante artère, notamment en termes de circulation, de sécurité des piétons et de qualité de l'infrastructure.

La nouvelle majorité LB-PTB-Ecolo s'engage également à améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à travers plusieurs mesures concrètes. Un référent PMR sera désigné au sein du Collège, au sein de l'Échevinat des travaux, afin de coordonner et de suivre les projets liés à l'accessibilité. Un budget annuel est déjà alloué pour financer les petits travaux de mise à niveau des infrastructures existantes, permettant ainsi d'améliorer progressivement l'accès aux espaces publics et aux bâtiments.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de places PMR est une priorité, notamment en ce qui concerne les parkings et les équipements publics, afin de répondre aux besoins croissants des usagers. Lors des travaux de voirie, des déviations spécifiques pour les PMR et les piétons seront mises en place, garantissant ainsi leur sécurité et leur mobilité pendant la durée des chantiers.

Enfin, la Ville sollicitera l'installation de feux sonores lors des réaménagements des voiries régionales. Ces dispositifs permettront de faciliter la traversée des voies par les personnes malvoyantes, contribuant ainsi à une meilleure inclusion des PMR dans l'espace public.

Ces projets d'aménagement de la voirie s'inscrivent dans une démarche de long terme visant à moderniser les infrastructures urbaines de Mons, tout en créant des espaces publics plus agréables, sécurisés et accessibles pour tous. La volonté est de transformer ces zones en véritables espaces de vie, tout en répondant aux enjeux de réchauffement climatique, de mobilité durable et de développement urbain.

Le développement d'une application mobile permettra également de signaler facilement les problèmes d'infrastructure en temps réel. Les habitants sont les premiers experts des

problématiques de leur quartier qui causent une insécurité, qu'il s'agisse d'un manque d'éclairage, d'une signalisation routière inadaptée ou de la structure d'un tunnel piéton. Cette plateforme numérique offrira un moyen moderne et efficace de recueillir les informations des citoyens, facilitant ainsi la gestion des interventions et contribuant à l'amélioration de la qualité de vie à Mons.

## 17. Urbanisme et Patrimoine

Pour préserver et valoriser le patrimoine de Mons, plusieurs projets importants sont en cours de réalisation ou de préparation, tels que la rénovation du Val des Écoliers, l'Attacat, la chapelle Sainte-Marguerite, l'Hôtel de Ville, le Waux-Hall, ainsi que la maison communale de Nimy. La restauration des églises de Jemappes et de Ciply est également prioritaire. Ces projets visent à renforcer l'attractivité de la ville et à préserver son histoire tout en lui apportant une modernité fonctionnelle.

La Cavalcade de Jemappes est un événement historique et culturel majeur pour la Ville de Mons et la région. En tant que manifestation populaire, elle incarne l'identité locale et joue un rôle essentiel dans la préservation des traditions et de la culture montoise. Pour garantir sa pérennité et renforcer sa visibilité, un projet de reconnaissance officielle de la Cavalcade de Jemappes comme patrimoine exceptionnel de la Fédération Wallonie-Bruxelles est en cours de réflexion.

Cette reconnaissance permettrait de :

1. Valoriser le patrimoine culturel local : la Cavalcade est un élément central de la culture de Jemappes, mêlant traditions folkloriques, costumes, musiques et danses. La reconnaissance en tant que patrimoine exceptionnel mettrait en lumière cette manifestation unique.
2. Obtenir un soutien institutionnel : en tant que patrimoine exceptionnel, la Cavalcade bénéficierait de l'accompagnement et des ressources nécessaires pour sa conservation, sa promotion et son développement. Ce soutien pourrait se traduire par des financements pour des projets de préservation, de médiation et de mise en valeur de cet événement.
3. Renforcer l'attractivité touristique de la région : la Cavalcade pourrait devenir un point d'attraction pour les touristes, attirant des visiteurs, tout en soutenant le développement économique de la ville par le biais du tourisme culturel.

4. Assurer la transmission des savoirs : cette reconnaissance offrirait un cadre favorable à la transmission des traditions et savoir-faire liés à la Cavalcade, en impliquant les jeunes générations dans l'organisation et la participation à cet événement.

Ainsi, faire reconnaître la Cavalcade de Jemappes comme patrimoine exceptionnel de la Fédération Wallonie-Bruxelles serait une démarche stratégique pour préserver cet événement phare et en faire un élément incontournable du patrimoine culturel de la région.

La redéfinition des Zones d'Aménagement Communes Concertées (ZACC) fait partie d'une politique d'urbanisme plus durable. Les ZACC seront revisitées en fonction des critères du Schéma de Développement du Territoire (SDT), favorisant la densification dans les zones déjà urbanisées, tout en intégrant des critères de durabilité et de densité contrôlée. Les zones non utilisées seront converties en zones de préservation ou de renaturation.

Les projets ZACC en cours sont divers, chacun avec des spécifications écologiques et urbanistiques précises. Par exemple :

- ZACC 41 (Fontaine St-Rémy/Delaunois) : il est prévu de limiter l'urbanisation au front de voirie tout en créant un espace vert accessible au public (parc ou jardins partagés), avec un espace inondable au fond, pour répondre aux enjeux environnementaux comme la prévention des inondations et la lutte contre les îlots de chaleur.
- ZACC 48 (Flénu) : ce projet sera largement réduit, en prenant en compte les risques liés aux puits de mine, et inclura la création de jardins partagés.
- ZACC 36 (Pichepot) : l'urbanisation sera limitée au front de voirie, tandis qu'une réserve naturelle sera étendue et un corridor écologique sera créé. De plus, des connexions cyclo-piétonnes seront aménagées.
- ZACC (Prés Lecompte) : Le projet sera également réduit (maximum 15 hectares) et des espaces verts et jardins partagés seront développés en concertation avec les riverains.

Certaines ZACC devront être réorientées vers des projets non résidentiels, comme celles de Nimy et Hyon, où des espaces verts ou des réserves naturelles seront privilégiés.

Pour lutter contre le dérèglement climatique et améliorer la qualité de l'air des Montois, la Ville de Mons mettra en œuvre son Plan Canopée, visant à végétaliser de manière importante le territoire. Ce plan prévoit la plantation de 12.000 arbres d'ici 2050, soit près de 500 arbres par an sur l'espace public, dans le centre-ville et les zones plus habitées mais aussi dans les communes rurales, dans les zonings, les espaces privés... L'objectif est de lutter contre les îlots de chaleur, offrir un cadre de vie plus sain et plus agréable pour les habitants et renforcer la biodiversité.

## 18. Bien-être Animal

La Ville de Mons prévoit la création d'un cimetière pour les animaux, afin de répondre à un besoin croissant de solutions respectueuses et dignes pour l'inhumation des animaux de compagnie. Ce projet vise à offrir un lieu de recueillement adapté aux propriétaires d'animaux, dans le respect des normes environnementales et sanitaires, et à améliorer la qualité de vie des habitants en leur permettant de dire adieu à leurs compagnons dans un cadre approprié.

Nous soutiendrons également les refuges pour animaux dans le cadre de leur campagne de stérilisation des chats errants.

## 19. L'Administration

L'objectif de la Ville de Mons est de disposer d'une administration moderne et efficace, à la hauteur des attentes des citoyens, pour garantir leur satisfaction et leur bien-être. Cela passe par plusieurs initiatives clés visant à améliorer l'accès aux services publics et à optimiser les processus internes.

La simplification des échanges avec l'administration est également une priorité. La Ville mettra en place de nouveaux outils numériques et physiques pour améliorer la transparence, faciliter l'accès aux informations et rendre les démarches plus accessibles, notamment via la possibilité d'effectuer sa déclaration de naissance directement à l'hôpital. Une application mobile sera développée pour permettre aux citoyens de signaler les problèmes ou anomalies sur l'espace public.

La digitalisation de l'administration sera un axe majeur de développement. Avec l'intégration du télétravail et la modernisation des processus internes, la Ville de Mons souhaite offrir des services plus efficaces et adaptés aux exigences actuelles. L'objectif est de simplifier les tâches administratives et de faciliter le travail à distance.

Le service à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite sera également développé, notamment le Service Administratif à la Maison (SAM), qui permet de répondre aux besoins des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ce service sera accessible dès 70 ans, pour favoriser l'autonomie des plus fragiles.

La Ville met également un accent particulier sur le bien-être des collaborateurs, qu'ils soient agents communaux ou du CPAS. Des mesures visant à améliorer les conditions de travail seront mises en place, notamment la promotion du télétravail, des espaces de travail ergonomiques et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Pour améliorer l'accès aux services de l'état civil et de la population, la Ville envisage de prolonger les horaires d'ouverture, en les étendant le soir et le samedi matin. Ce renforcement de l'accessibilité, combiné au développement de la dématérialisation des démarches administratives, permettra de mieux répondre aux besoins des citoyens et de faciliter l'accès à ces services essentiels.

Enfin, les principes généraux sont définis autour de plusieurs axes stratégiques, dans le but de maintenir un effectif adapté aux besoins des services publics et de garantir une gestion rigoureuse des ressources humaines.

La politique de remplacement raisonnée sera mise en place, avec une priorité donnée aux missions régaliennes de l'administration, afin de garantir que les services essentiels à la population soient maintenus sans interruption. Cette approche permettra de mieux gérer les absences et les besoins ponctuels en ressources humaines, tout en optimisant les coûts.

Un autre principe important sera la maximisation des synergies avec le CPAS, notamment dans les domaines des ressources humaines, des marchés publics et de la gestion du patrimoine. Cette collaboration vise à créer des économies d'échelle, à renforcer l'efficacité des services publics et à éviter les doublons dans la gestion des différents organismes publics de la Ville.

Enfin, pour faire face à des besoins ponctuels ou saisonniers, notamment dans les travaux d'entretien (comme les cimetières), il sera fait appel à des saisonniers pour renforcer les équipes actuelles. Cela permettra de répondre aux besoins accrus durant certaines périodes sans alourdir de manière permanente l'effectif de la Ville.

En résumé, la Ville de Mons s'engage à moderniser son administration pour offrir un service plus efficace, accessible et humain, en mettant l'accent sur la digitalisation, le bien-être au travail et l'amélioration de l'accès aux services publics.

Pour améliorer le fonctionnement et la transparence des Conseils communaux, plusieurs mesures sont envisagées. Tout d'abord, il est proposé de séquencer les Conseils communaux de manière plus structurée, afin d'assurer une meilleure gestion du temps et une accessibilité aux prises de décision plus efficace.

Un autre axe d'amélioration est la révision du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) des Conseils communaux, avec une limitation des interventions à trois par sujet pour chaque groupe politique. L'objectif est de favoriser un débat plus concis et structuré, tout en garantissant à chaque groupe politique une expression équitable. Cette nouvelle règle encouragera également un consensus de groupe, afin de privilégier le dialogue constructif et la collaboration entre les différentes formations politiques.

Afin de clarifier leur mission, de faciliter la transmission vers les services de l'administration et d'informer la population, les différents conseils consultatifs se muniront d'une feuille de route en début de mandature qui sera validée par le Conseil communal et publiée sur le site de la Ville. Cette publication permettra aux citoyens de suivre de manière claire et accessible les objectifs, les actions et les échéances des différents conseils, tout en les impliquant davantage dans le processus décisionnel.

Ces mesures visent à améliorer l'efficacité des Conseils communaux tout en garantissant une plus grande proximité et une meilleure compréhension des enjeux municipaux pour les citoyens.